

Athénée Royal « Les Marlares »

## PROJET D'ETABLISSEMENT 2013-2016



*De la maternelle à la rhétorique*

Enseignement fondamental  
Rue de la Providence, 12 – 6041 Gosselies  
Rue Theys, 26 – 6041 Gosselies

Enseignement secondaire  
Rue de la Providence, 12 – 6041 Gosselies

Internat  
Rue de la Providence, 29 – 6041 Gosselies

Email : [prefet.marlares@gmail.com](mailto:prefet.marlares@gmail.com)  
Site internet : [www.marlares.be](http://www.marlares.be)

# Sommaire

|  |           |
|--|-----------|
| <b><u>Introduction</u></b>   | <b>3</b>  |
| La structure de l’Athénée Royal de Gosselies                                     | 3         |
| L’Athénée de Gosselies conçu comme un système complexe                           | 3         |
| Les objectifs généraux communs   | 3         |
| <b><u>I. Le niveau fondamental</u></b>   | <b>4</b>  |
| L’accrochage scolaire  | 4         |
| L’absentéisme et le décrochage scolaire  | 4         |
| L’intégration des élèves à besoins spécifiques                                   | 4         |
| Le repérage des difficultés d’apprentissage                                      | 4         |
| Les modalités d’organisation de l’année complémentaire                           | 5         |
| L’indépendance et l’autonomie  | 5         |
| L’éducation à la citoyenneté   | 6         |
| L’ouverture sur le monde   | 6         |
| La formation continuée des enseignants   | 6         |
| L’organisation du « parcours » scolaire  | 7         |
| <b><u>II. L’Internat de l’Athénée de Gosselies</u></b>                           | <b>8</b>  |
| Les objectifs spécifiques  | 8         |
| L’organisation pédagogique   | 8         |
| L’accompagnement éducatif  | 9         |
| Les activités  | 9         |
| L’organisation d’évènements  | 10        |
| <b><u>III. Le niveau secondaire</u></b>  | <b>11</b> |
| Présentation   | 11        |
| L’épanouissement de chacun au maximum de ses possibilités                        | 12        |
| L’intégration des élèves à besoins spécifiques                                   | 13        |
| Le continuum pédagogique et l’accueil des élèves<br>de première année secondaire | 13        |
| L’accès à la culture et ouverture sur le monde                                   | 14        |
| La promotion de l’autonomie de l’élève dans son acquisition<br>des compétences   | 14        |
| Les pratiques d’évaluation et remédiation  | 15        |
| L’organisation des délibérations   | 16        |
| Le certificat de qualification   | 16        |
| Les stratégies d’apprentissage   | 16        |
| L’éducation à la citoyenneté   | 17        |
| Le projet des délégués de classe   | 17        |
| L’implication de la direction  | 17        |

## Introduction

### La structure de l'Athénée Royal de Gosselies

Situé dans un important centre d'enseignement dominé par des établissements libres confessionnels de grande taille, l'Athénée royal de Gosselies est le seul représentant tant au niveau fondamental qu'au niveau secondaire de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Notre action vise à ce que soient défendues les valeurs de neutralité qui sont celles de notre enseignement.

Notre établissement comporte trois composantes différentes :

- Une école fondamentale annexée :  
Sections : maternelle (répartie sur deux implantations : rue de la Providence et rue Theys) et primaire : rue de la Providence.
- Un internat annexé :  
Accueille des garçons (site de la rue de la Providence) et des filles (site de la rue Theys) fréquentant les sections primaire et secondaire de l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Un enseignement de niveau secondaire comprenant :  
Un enseignement secondaire général, y compris une 3<sup>ème</sup> de différenciation et d'orientation et un enseignement technique de qualification offrant :
  - une section « Arts plastiques » et « Secrétariat Tourisme » **au deuxième degré**
  - une section « Arts plastiques », une section « Assistant pharmaceutico-technique » et une section « Technicien commercial » **au troisième degré.**

### L'Athénée de Gosselies conçu comme un système complexe

Pour l'application de notre projet d'établissement, nous concevons notre école, non pas comme la simple juxtaposition de plusieurs composantes, mais nous la pensons plutôt comme un **système complexe** où chaque élément est en inter-relation avec les autres. Notre réflexion se situe au niveau **global** et souligne **l'interdépendance** des objectifs et moyens pédagogiques que chaque section de l'Athénée de Gosselies met en œuvre pour atteindre les **objectifs communs** du projet d'établissement.

Cette conception globale de l'établissement ne gomme pas pour autant **l'identité** propre à chaque section et permet **une synergie** des objectifs favorable à créer un **climat d'école** positif, au fonctionnement démocratique.

Ce système complexe permet d'établir une **hiérarchie** des objectifs pédagogiques.

Ce système complexe permettant une école de la **réussite pour tous** vise, par une attention particulière, **toutes sections confondues**, à assurer une pratique de remédiation et de soutien scolaire.

Les objectifs généraux communs : notre souci commun est

- d'offrir un épanouissement maximal à chacun,
- de promouvoir l'autonomie de tous,
- d'assurer une éducation à la citoyenneté et à la santé,
- de favoriser l'accès de tous à la culture et à l'émancipation sociale.

## **I. Le niveau fondamental de l'Athénée de Gosselies**

*Vers un développement et un épanouissement optimal de tous les élèves*

### **Afin de favoriser l'accrochage scolaire :**

- réunion de contact parents/enseignants le 1<sup>er</sup> vendredi du mois de septembre. Toutes les réunions avec les parents sont programmées un vendredi (sortie des élèves internes)
- planning des activités,
- projets pédagogiques : classes de dépaysement, sorties pédagogiques, journée sciences...,
- intérêt de la fréquentation régulière,
- présence des élèves dès le début des cours,
- présentation d'une journée type avec mise en évidence des différentes activités,
- plus spécifiquement en section maternelle, présentation aux parents du cahier de bord de l'année précédente,
- en primaire, présentation de la méthode de lecture dans les petites classes et des divers manuels utilisés,...
- envoi d'une copie du bulletin aux parents séparés + signalement des congés, des réunions et des diverses manifestations scolaires.

### **En cas d'absentéisme et/ou de décrochage scolaire**

Plan d'action mis en place :

1. communication aux parents des prescrits légaux dès l'inscription
2. dès le 1<sup>er</sup> jour, envoi d'une lettre d'absence
3. appel téléphonique
4. mesures éducatives et pédagogiques :  
l'enseignant regroupe les travaux à réaliser par l'élève absent ; ces travaux sont transmis aux parents qui le désirent ; mise en ordre des cahiers et du journal de classe dès le retour de l'enfant sous la tutelle de l'enseignant, du maître d'adaptation et/ou d'un condisciple.

### **Intégration des élèves à besoins spécifiques**

Intégration partielle et totale déjà en cours dans l'établissement :

- rampes d'accès pour personnes à mobilité réduite (vers les classes et vers les toilettes),
- partenariat avec différentes écoles d'enseignement spécialisé,
- concertations régulières avec les équipes des différents établissements, les parents, les centres psycho-médico sociaux des écoles concernées.

### **Repérer les difficultés d'apprentissage.**

Les **difficultés d'apprentissage** sont détectées le plus tôt possible pour pouvoir y remédier de façon quasi immédiate en proposant une **pédagogie de soutien** par :

- une aide complémentaire dans les classes, un enseignement différencié, ceci en fonction des disponibilités....
- l'établissement de contrats d'apprentissages avec différents niveaux de difficultés,
- une utilisation de documents pédagogiques structurés, de sources variées et de l'outil informatique pour développer des références fiables,
- l'organisation d'études dirigées par des enseignants,
- une étroite collaboration entre le centre psycho-médico-social, les logopèdes, les enseignants et les parents.

### **Modalités d'organisation de l'année complémentaire.**

Au sein d'une étape : l'enfant suit généralement son groupe-classe avec un projet pédagogique différencié.

En cas de difficultés spécifiques, participation ponctuelle à des activités de renforcement dans une autre classe ou avec le maître d'adaptation.

Au terme de la 1<sup>ère</sup> étape (échec à l'évaluation certificative de 2<sup>ème</sup> primaire), l'enfant qui doit effectuer une année complémentaire est pris en charge par un/une autre titulaire et bénéficie d'une autre approche méthodologique + mise en place d'un plan individuel d'apprentissage.

### **La promotion de l'indépendance et de l'autonomie dans l'acquisition des différents savoirs**

Il s'agit ici de favoriser les objectifs qui aident les enfants à évoluer à leur **propre rythme** et de développer le sens critique pour qu'ils puissent maîtriser les compétences essentielles afin de devenir des acteurs dans la société de demain. Le but de chaque instituteur est d'augmenter l'autonomie des élèves, de leur faire prendre des initiatives et de faire assumer aux enfants leur part de responsabilité tant sur le plan cognitif que sur celui de la citoyenneté.

L'outil informatique prouve ici son grand intérêt pédagogique : éduquer l'enfant aux média afin de lui permettre de s'exprimer, de confronter ses idées avec celles des autres, de se faire une opinion du monde dans lequel il évolue.

Il est également essentiel de :

- susciter **le plaisir de lire** par la découverte d'écrits diversifiés,
- organiser des cercles de lecture ou ateliers de lecture en partenariat avec les bibliothèques locales,
- écrire, réaliser et mettre en scène des pièces de théâtre,
- participer à des animations et à des spectacles présentés à l'école ou lors d'événements extra-muros,
- participer à des journées ou activités liées au patrimoine.
- promouvoir et favoriser l'épanouissement personnel par le sport.

Ces activités sont de bons moyens pour développer la **socialisation** puisqu'elles impliquent des collaborations, des travaux de groupes propres à responsabiliser les acteurs.

Les élèves **effectuent des recherches** servant à l'élaboration de travaux.

Il s'agit aussi d'objectifs visant à permettre **l'accès à la culture** et à optimiser les **objectifs d'expression** et **d'autonomie**.

### **L'éducation à la citoyenneté.**

Elle est promue par des activités et des objectifs qui font prendre conscience de notre place dans le monde, de l'avenir de notre planète.

- Eduquer activement à l'environnement par le tri des déchets, la récolte des piles usagées, la propreté des espaces utilisés (cour de récréation, classes, restaurant scolaire).
- Participer à des animations concernant le décret EVRAS (éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle) :
  - o hygiène/éducation affective et sexuelle (centre de planning familial),
  - o gestion des conflits/violence à l'école (centre psycho-médico-social).
- Dangers et dérives d'internet (planning familial).
- Apprendre à l'enfant à gérer sa santé et son hygiène en utilisant son corps comme moyen d'expression.
- Réaliser un règlement d'ordre intérieur, adapté à la vie de **l'école, établi par les élèves**, ainsi que mettre en place des sanctions adaptées (ex : des exercices de renforcement).

### **L'ouverture sur le monde, partenariat et activités parascolaires.**

Dans le but d'ouvrir l'école et l'esprit des enfants sur le monde, nous organisons :

- des classes de découvertes à la mer, en forêt, des classes de sport et des classes de neige,
- la participation à des concours organisés par des partenaires extérieurs,
- la promotion d'échanges d'idées dans le cadre des cours philosophiques,
- la participation à des journées sportives, à des épreuves sportives interscolaires ou propres à notre établissement, comme la mise en place d'une journée-vélo sur le réseau RAVeL,
- des animations diverses par thèmes pour les différents niveaux du fondamental,
- des animations avec le concours de « PRO-VELO »,
- la participation aux jeunesses musicales,
- l'éducation routière en collaboration avec la police de la ville de Charleroi,
- des voyages « découvertes » par le rail, les autobus de la TEC et des transporteurs privés,
- l'accueil de personnes-ressources au sein de l'école, telles que avocats, parlementaires, vétérans de la seconde guerre mondiale ou rescapés de camps de concentration, journalistes,
- l'analyse de l'actualité via un partenariat avec la presse écrite.

### **La formation continuée des enseignants**

Prioritairement, la formation continuée des enseignants est choisie après analyse des résultats des évaluations externes organisées par la Fédération Wallonie/Bruxelles.

## Organisation du parcours scolaire et mesures prises pour assurer la continuité pédagogique.

Activités de décroisement en section maternelle.

Ateliers multi-âges à caractère artistique, scientifique, expression corporelle et langage

### Liaison maternel/primaire

- Ateliers 5/8 ans à caractère artistique, expression orale, psychomotricité et piscine avec le maître d'éducation physique, ...
- Rencontre parents/enseignants de 1<sup>ère</sup> année
- Les contacts fréquents que les parents peuvent avoir avec l'équipe éducative, permettent de résoudre les problèmes qui émaillent le quotidien (une simple entrevue, une réunion de contact, une mise au point, un recadrage,...) Cette relation privilégiée contribue à unir les efforts des parents et des enseignants afin de réussir l'éducation des enfants en assurant leur développement global. Cette collaboration favorise également la construction de repères dans le triangle parents-enfants-équipe pédagogique.
- **Une concertation constante** entre les enseignants ainsi que les maîtres spéciaux permet de situer chaque enfant dans ses apprentissages : rédaction d'un rapport en fin d'année pour le dossier de l'élève.

### Liaison primaire/secondaire

- La familiarisation des élèves de sixième année primaire avec les méthodes de travail de la section secondaire : la tenue du journal de classe, l'organisation du temps,...
- Accueil des parents pour une réunion d'information.
- La transition entre ces niveaux d'enseignement fait donc l'objet d'une **préparation psychologique** qui se termine par une visite en immersion des classes du secondaire.  
Co-titulariat en 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année pour les cours d'éveil (histoire, géographie, sciences).

Apprendre par les autres est une formule dont l'objectif est de rendre les enfants **solidaires et responsables** ; elle permet d'atteindre des comportements plus élaborés, chez les plus jeunes, et **de renforcer les acquis scolaires, chez les aînés.**

## II. L'internat de l'Athénée de Gosselies

L'internat est, dans le monde scolaire, l'outil qui offre une **structure d'hébergement** et d'**accompagnement éducatif et pédagogique** aux élèves internes.

L'internat accueille des élèves des sections fondamentale et secondaire de l'établissement ou d'autres établissements du réseau en priorité, ou encore, sous conditions particulières, d'autres réseaux (fratrie ou besoins spécifiques : type, forme ou section d'enseignement)

L'internat travaille en collaboration avec les établissements scolaires *partenaires*.

### Les objectifs spécifiques :

1 – **cognitif** (*la tête*) : le savoir (connaissances, culture générale, langage, mémoire, raisonnement, perception, ...).

2 – **affectif** (*le cœur symbolique*) : le savoir-être (sentiments, émotions, socialisation, développement, identité, échanges, ...).

3 – **psychomoteur** (*la maîtrise du corps*) : le savoir-faire ou la combinaison des capacités physiques et de capacités mentales (concentration, attention, agilité, équilibre, rapidité, endurance, ...).

### L'organisation pédagogique de l'internat s'articule sur :

- la constitution des groupes *étude* par âge et, en principe, année d'étude,
- le titulariat du groupe assuré par un éducateur compétent et volontaire,
- une méthodologie de l'étude à trois composantes : le travail scolaire, l'aide en cas de besoin et l'évaluation ou vérification du travail réalisé en fin de séance,
- le suivi scolaire en collaboration avec les établissements scolaires via le journal de classe et cahier d'avis, les notes des travaux, le bulletin, les notes relatives au travail en classe, les contacts réguliers avec les établissements (téléphone, courriel),
- l'organisation des études : collectives pour les plus jeunes, en chambre pour les plus âgés avec, au fil des âges, une progressive liberté de gestion du temps dans le cadre de l'accès à l'autonomie et la responsabilisation,
- l'aide, en cas de besoin, de condisciples maîtrisant bien une matière donnée,
- la mise en place de conditions matérielles optimales pour assurer le meilleur climat de travail dans un cadre agréable,
- la mise à disposition de tous les outils nécessaires au travail scolaire tels qu'ouvrages de référence, bibliothèque, matériel audiovisuel et informatique (NTIC), jeux éducatifs, ...
- la tenue de registres de communication et de rapports journaliers, de suivi scolaire ainsi que l'organisation régulière de réunions de coordination de l'équipe pédagogique,
- l'organisation de réunions de contact avec les parents ainsi que des contacts ponctuels en fonction des besoins,
- les relations avec des partenaires extérieurs : CPMS, Aide à la Jeunesse, ...



## **L'accompagnement éducatif est basé sur :**

- l'organisation des séquences de vie en fonction des âges (lever, coucher, repas, douches, détente, ...),
- la sensibilisation à l'hygiène (tant corporelle qu'alimentaire), au respect (socialisation), à l'ordre (rangement), à la sécurité (règles),
- un climat de sécurisation affective,
- la conduite progressive vers l'autonomie et la responsabilisation,
- l'éducation à la santé et la prévention des assuétudes,
- l'éducation à la citoyenneté,
- l'éducation à l'environnement,
- l'éducation affective et sexuelle,
- les relations avec les familles.

## **Les activités organisées à l'internat**

Visent à l'épanouissement de l'élève interne en élargissant, autant que faire se peut, le champ de découverte et de connaissances nouvelles dans les domaines cognitif, affectif et psychomoteur de l'élève interne.

Elles sont d'ordre culturel, ludique, sportif ou encore manuel. Elles répondent, dans la mesure du possible, aux besoins et souhaits des élèves internes. Les activités sont planifiées et préparées. Elles peuvent aussi faire l'objet d'une évaluation afin de mesurer leur apport réel auprès des élèves.

Les activités actuellement susceptibles d'être organisées tout au long d'une année scolaire sont, de manière non-exhaustive :

- domaine culturel : théâtre pour enfants, spectacles, concerts, cinéma, visites d'expositions et musées (Bois du Cazier, Tervuren, Cinquantenaire, zoo d'Anvers, écomusée, Mariemont, Chemin de fer à vapeur des 3 vallées, musée du Chemin de fer, Ascenseurs du Canal du centre, Abbaye d'Aulne, Abbaye de Villers-la-Ville, Fort de Breendonk, Citadelle de Namur, ...), visites d'entreprises (chocolaterie, moutarderie-conserverie, distillerie, parfumerie, poterie), visite d'une mini-ferme,
- domaine ludique et sportif : piscine, centres aquatiques (Aquacentre, Océade), bowling, escalade, VTT, salles de jeux, tournois (tennis de table, badminton, billard, kicker, pétanque), tir à l'arc, parcs d'attraction, kayak, parcours de corde, mini-golf,
- domaine manuel : bricolages divers, confection de chocolat et pâtisserie, cuisine (en collaboration avec la cuisine de l'établissement), réalisation de parterres et plantations, création d'un poulailler et reproduction de poules, entretien et réparation du parc de vélos.

L'internat est également équipé de salles informatiques et de jeux vidéo et dispose d'un large éventail de livres et bandes dessinées ainsi que de jeux de société. Outre une salle TV, il dispose également de télévisions et lecteurs CD dans les salles d'étude communes.

## **L'internat organise également des événements**

- un souper contact à l'intention des parents au cours duquel ces derniers partagent le couvert avec leurs enfants et toute l'équipe de l'internat,
- un souper de St Nicolas où chaque élève interne a le loisir d'inviter un membre du personnel (toutes catégories confondues) de son établissement scolaire qu'il accueille à sa table et accompagne tout au long de la soirée,
- une journée *Portes ouvertes* au cours de laquelle les classes fréquentées par les élèves internes visitent l'internat sous la conduite des internes,
- sur base d'une expérience lors de l'hiver 2010-11, l'internat est à même d'organiser, à très court terme, une action de solidarité au profit des sans-abris avec le concours de tout le personnel et des élèves volontaires.

De manière plus générale, l'internat organise aussi :

- une journée pédagogique au moins par an à l'intention de l'équipe éducative,
- la rentrée le soir de la veille de reprise des cours,
- une permanence le jour de la fin des cours jusqu'à 17h30 avec la tenue d'un registre des sorties actualisé chaque semaine,
- le transport des élèves internes entre les différentes implantations de l'internat et les établissements scolaires (dans la mesure des limites horaires).

### III. Le niveau secondaire de l'Athénée de Gosselies

#### Présentation

La section secondaire organise un enseignement général et un enseignement technique de qualification en :

- Arts plastiques et Secrétariat-Tourisme au deuxième degré,
- Arts plastiques, Assistant pharmaceutico-technique et Technicien commercial au troisième degré.

L'Athénée Royal de Gosselies **s'emploie à offrir** aux élèves qui ont choisi une forme d'enseignement, pour sa spécificité :

- la formation et les connaissances requises pour réussir des études supérieures ou universitaires. A cet égard, les élèves qui suivent l'option « Sciences générales » voient intégrée à leur horaire une période d'activité de physique supplémentaire et ce, de manière obligatoire,
- la formation et les qualifications requises pour affirmer leurs compétences dans le monde professionnel. Dans le même ordre d'idées, tous les élèves des sections qualifiantes suivent un stage en entreprise de quinze jours pendant leur cinquième année d'études et un mois pendant leur sixième,
- des compétences permettant à **tous de s'épanouir** en qualité d'**individus** capables d'assumer leurs devoirs de citoyen au sein d'une société démocratique, **responsables** de leurs actes et de leurs jugements et capables de s'ouvrir aux réalités du monde et à la dimension européenne. Dans cette optique, une attention particulière est apportée à la tenue des différents conseils de classe de fin de premier degré. Le choix des orientations à l'issue du tronc commun se fait après contact avec le CPMS (participation active aux conseils de classe) et les parents (entrevue si nécessaire).

Pour mener à bien ces objectifs, notre enseignement accordera une place toute particulière, toutes sections confondues, à :

- l'autonomie de l'élève dans son acquisition de compétences,
- l'accès à une bonne culture générale, littéraire, scientifique, artistique et technique,
- la maîtrise de la langue française,
- la connaissance des langues modernes.

Il favorisera également l'émergence d'un **climat d'école**, permettant l'apprentissage de la **citoyenneté** par l'enseignement de **valeurs** telles que :

- le pluralisme,
- la solidarité,
- la tolérance,
- l'écoute des autres,
- le respect de soi, d'autrui et de l'environnement.

## **L'Athénée « Les Marlares » a pour objectifs essentiels :**

### **L'épanouissement de chacun au maximum de ses possibilités**

Notre idéal humaniste implique tout d'abord que l'Athénée de Gosselies assure une assistance aux élèves en difficulté.

En matière d'absentéisme et par voie de conséquence de décrochage scolaire, l'école a mis en place un certain nombre de mesures telles que :

- une première évaluation par le titulaire en partenariat avec l'éducateur responsable au terme du premier mois,
- des entretiens avec les élèves en pré-décrochage pour cerner les raisons de ces difficultés,
- une rencontre éventuelle avec les parents et le chef d'établissement en cas de problème récurrent afin de sensibiliser le jeune sur la nécessité d'une présence active à l'établissement,
- une collaboration active avec le CPMS, rendue d'autant plus possible qu'une antenne est présente a sein de l'établissement (un jour par semaine depuis janvier 2006.

D'autres mesures ponctuelles d'accompagnement sont appliquées afin de restaurer la motivation de l'élève : possibilité de refaire des travaux, de représenter des évaluations...

L'école sera attentive au respect des rythmes d'apprentissage de chacun et donnera aux élèves la possibilité de remédier aux situations ponctuelles d'échec par :

- la programmation de **remédiation et de soutien** en français, en mathématiques et en langues modernes,
- l'approche modulaire au premier degré : le premier degré est comme un ensemble, un continuum pédagogique que l'élève parcourt dans un premier temps en deux années scolaires. Cette conception permet une progression individualisée sur deux ans et évite le passage démotivant par la première complémentaire.  
Pour les cours de mathématiques, sciences, histoire et géographie, la matière est subdivisée en modules.
- l'organisation d'une année complémentaire pour les élèves qui n'ont pas atteint les socles de compétences requis au terme du premier degré. La grille horaire de cette année complémentaire contient des renforcements dans les savoirs de base en français, mathématique et langue moderne en lieu et place des cours d'éducation par la technologie, d'éducation artistique et des activités complémentaires.  
Sur base du conseil de classe, le conseil de guidance diagnostique les difficultés spécifiques pour chaque élève et les remédiations appropriées sont organisées pour chacun d'eux.  
Un plan individuel d'apprentissage rédigé en fonction du dossier du conseil de guidance est élaboré pour chaque élève concerné.

- l'organisation pour les élèves qui répondent aux critères d'admission d'une troisième année de différenciation et d'orientation. Cette année doit aider l'élève à acquérir la maîtrise des compétences du 1<sup>er</sup> degré et à élaborer en collaboration avec le centre psycho-médico-social concerné, un projet personnel lui permettant de poursuivre sa scolarité.

### **L'intégration des élèves à besoins spécifiques**

Cette intégration se fait en concertation avec le centre PMS, l'équipe éducative et les parents de l'élève à besoins spécifiques.

Une classe réservée sera aménagée pour que l'élève puisse bénéficier de l'accompagnement approprié et du matériel adéquat.

### **Le continuum pédagogique et l'accueil des élèves de première année secondaire**

L'établissement porte une attention particulière à l'accueil des élèves de première pour faciliter leur adaptation et les sensibiliser à l'esprit de l'école.

Dès le mois de janvier, une liaison primaire/secondaire est opérée sous les formes suivantes :

- participation des élèves de la section fondamentale et des écoles avoisinantes à une journée de cours organisée avec les professeurs de différentes disciplines,
- une information et une présentation des grilles-horaires du premier degré,
- une séance d'information sur les études réservée aux parents et annoncée par courrier,
- élaboration, pour les premiers jours de septembre, d'un horaire spécifique d'accueil. Cette plage horaire « sans les grands » est mise à profit pour faire connaître aux nouveaux venus la disposition des locaux, l'organisation quotidienne, le règlement d'ordre intérieur et la présentation des cours,
- présence des enseignants du cycle supérieur de l'enseignement fondamental lors du premier conseil de classe de 1<sup>ère</sup> année.

Après un mois et demi de fonctionnement, des réunions de contacts avec l'équipe éducative sont prévues pour répondre aux questions des parents des élèves de première année et tirer un premier bilan de l'intégration de leurs enfants.

Dès la rentrée en première, le titulaire encadre soigneusement les élèves pour la tenue du journal de classe, vérifie si tout se passe bien et prend le temps de répondre aux questions des élèves.

Une présence ponctuelle des responsables du CPMS dans l'établissement doit rassurer les nouveaux élèves.

## **L'accès à la culture et l'ouverture sur le monde**

La culture générale transmise aux cours se complète par des activités extérieures liées aux diverses disciplines.

Cette vision implique **l'interdisciplinarité** :

- participation à des animations théâtrales en langues modernes intégrées aux cours de langues,
- réalisation d'événements et d'expositions artistiques,
- visite d'expositions à caractère scientifique,
- visite à caractère historique,
- visite à caractère économique des entreprises de la région,
- visite d'institutions politiques,
- inscription de nos élèves à des stages obligatoires en entreprises pour les élèves des sections techniques qualifiantes,
- sorties écologiques sur différents biotopes,
- participation à différents concours et olympiades.

Afin que l'actualité ait une place de choix dans les sujets évoqués en classe,

- l'expérience de la lecture des journaux en classe sera reconduite,
- des débats d'idées seront animés par des personnes « ressources » du monde associatif et professionnel.

## **La promotion de l'autonomie de l'élève dans son acquisition des compétences**

Favoriser l'accès à la culture implique aussi une éducation aux médias. La fréquentation régulière du **centre cybermédia** offre un enrichissement des compétences et apprend aux élèves à repérer des ouvrages, à se familiariser avec les procédures de classement **et de recherches** guidées, au début, **autonomes** ensuite.

Le recours à l'informatique est encouragé dans toutes les disciplines.

L'outil informatique est une bonne préparation aux études supérieures. En effet, il permet :

- une recherche de documentation,
- la préparation d'un travail, d'un exposé ou d'un dossier,
- des activités d'auto-remédiation et d'auto-apprentissage,
- de donner aux documents, grâce au traitement de texte une présentation propre et structurée,
- des visites virtuelles de lieux de culture par cédérom ou par internet.

Toutes les classes seront invitées à utiliser de plus en plus les installations informatiques.

## **Les pratiques d'évaluation et de remédiation**

Toutes nos pratiques pédagogiques ont comme dénominateur commun de donner du sens à l'apprentissage.

Les cahiers/classers des élèves ainsi que les cahiers de matière vue et de questions portent des traces des considérations suivantes :

- Les objectifs des séquences pédagogiques doivent être clairement annoncés et rappelés à chaque étape de la séquence.

L'évaluation joue plusieurs rôles selon les moments où elle se déroule :

➤ **DIAGNOSTIQUE :**

- En début d'année, pour faire le lien avec l'année précédente, en collaboration avec le professeur de l'année précédente.
- En début de séquence, afin de déceler les lacunes collectives ou individuelles.

➤ **FORMATIVE :**

En cours de séquence, elle permet la remédiation différenciée. Les résultats ne doivent pas entrer en ligne de compte pour la cote de la période.

➤ **SOMMATIVE :**

Etablir la cote de maîtrise des compétences. De préférence en deux temps (Test réussi : dispense, test raté dernière chance en gardant le meilleur pour la cote finale). Le type de questionnement ne peut être différent de celui qui a eu lieu lors de l'évaluation formative.

- Les évaluations sont clairement programmées et les compétences à mettre en œuvre définies. Les évaluations à cahier ouvert ne sont pas négligées. Le résultat de l'évaluation s'accompagne d'un commentaire.

L'importance des examens de décembre est limitée.

### La remédiation

Elle s'opère de manière ponctuelle suivant les besoins. Elle est organisée de préférence en fin de journée, sur base des informations fournies par le titulaire du cours.

- En 1<sup>ère</sup>, la remédiation organisée en français, mathématique et langues modernes est dispensée par un professeur différent du professeur titulaire du cours.
- En 2<sup>ème</sup>, les remédiations portent en plus du français, mathématique et langues modernes sur les cours modulaires non maîtrisés au cours de la 1<sup>ère</sup> année du degré.

## **Organisation des délibérations**

### Critères et pratiques de délibération

#### Constat :

Dans la philosophie de la pédagogie par compétences, l'examen de juin en tant qu'évaluation de l'avancement de l'acquisition des compétences devient déterminant. Dans cette optique, nous pouvons dégager deux types de branches : celles dont les compétences sont cumulatives (c.-à-d. : les compétences s'additionnent au fur et à mesure de leur acquisition) et celles dont les compétences sont modulaires (c.-à-d. celles dont les compétences ne s'additionnent pas).

Si l'élève atteint, lors de l'évaluation de juin, les compétences minimales dans un cours à compétences cumulatives malgré un échec au total des points, l'échec PEUT être levé.

Si l'élève atteint les compétences minimales dans un cours à compétences modulaires malgré un échec au total des points, seules les compétences modulaires non acquises sont à évaluer en septembre. L'échec peut également être levé sur proposition du professeur et accord du conseil de classe.

### **Le certificat de qualification**

L'obtention du certificat de qualification passe par 3 épreuves intermédiaires : 2 en 5<sup>ème</sup>, 1 en 6<sup>ème</sup> et l'épreuve certificative en fin de 6<sup>ème</sup>.

L'évaluation des épreuves intermédiaires est formative et/ou certificative. L'épreuve intégrée porte sur les cours de l'option.

L'évaluation des stages en entreprise est prise en compte au moment de l'épreuve finale de qualification.

### **Les stratégies d'apprentissage**

L'apprentissage de **l'esprit de synthèse** sera fortement développé.

L'Athénée « Les Marlares » opte pour l'utilisation de stratégies d'apprentissage qui visent à contextualiser les connaissances pour leur donner **du sens** et développer des **méthodes de travail** telles que :

- confection de résumés
- **élaboration et utilisation d'une table des matières** pour :
  1. structurer la prise de note,
  2. développer l'esprit de synthèse et d'analyse,
  3. s'initier aux exigences d'un travail scientifique.

Les professeurs de sciences proposent leur intervention pour remettre en état la mare didactique de l'établissement afin **d'utiliser** cette richesse pour aborder le contenu des programmes.



## L'éducation à la citoyenneté

L'apprentissage de la démocratie constitue l'axe essentiel du présent projet d'établissement.

La démocratie ne va pas sans responsabilisation de ses acteurs. A cet égard, **tous les actes posés doivent aller dans le sens d'une responsabilisation des élèves.**

L'école est dans le monde et le monde est dans l'école.

Cet apprentissage est réussi grâce à un **pluralisme** vécu au sein de l'école, véritable microcosme de la société où peuvent se côtoyer dans le respect, des opinions philosophiques différentes et des cultures diverses.

## Le projet des délégués de classe

Les délégués, élus démocratiquement,

- représentent les élèves de tous les niveaux,
- émettent des suggestions et des critiques sur le fonctionnement de l'école,
- proposent aussi des projets d'embellissement des locaux et **environnementaux,**
- s'impliquent dans le **tutorat,**
- organisent diverses activités comme des repas, réunissant professeurs et élèves.

Les noms des délégués **élus** sont transmis à tous les professeurs pour assurer une communication de qualité.

Les délégués travaillent en étroite collaboration avec le titulaire et veillent à :

- informer leurs condisciples des moments- clés de la vie de l'école,
- un juste équilibre des travaux scolaires pendant les périodes de cours.

## L'implication de la direction

L'équipe de direction de l'Athénée « Les Marlaires » veillera à :

- marquer toutes ses relations par l'écoute et le respect d'autrui,
- ouvrir la voie au dialogue et à une communication de qualité dans un climat de reconnaissance mutuelle,
- catalyser toutes les collaborations, des enseignants aux éducateurs,
- valoriser et diffuser toute action positive, intellectuelle ou sociale, valoriser le fait que la compréhension, la discussion dans un esprit de tolérance, doit **toujours** prévaloir dans la gestion des conflits,
- entretenir des liens étroits avec les membres du personnel du CPMS, essentiels à l'**épanouissement de tous.**

C'est par ce biais que s'installeront le savoir-vivre, la ponctualité, le respect du règlement d'ordre intérieur nécessaires pour créer un climat serein, excluant toute violence verbale et/ou physique.